

Image not found or type unknown



Non respect prestations devis

Par **Pouda92**, le **28/11/2021 à 12:01**

Bonjour Madame Monsieur
J'ai fait repeindre les coursives de mon sous sol .
Le devis accepté de l'entreprise stipule
" Préparation par ponçage , 2 couches de peinture "
Je m'aperçois que le ponçage n'a pas été réalisé , et qu'1 seule couche de peinture a été appliqué .
L'entrepreneur me rétorque que vu le prix proposé au m2 , j'en ai pour mon argent !
Quel recours ais je ?
Merci pour votre réponse .
Salutations distinguées
Dapou